

L'écot des stats

Publication de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion

L'emploi intérimaire à La Réunion en 2014

En 2014, 1 975 intérimaires en équivalent-emplois à temps plein ont été enregistrés à la Réunion, soit une augmentation du volume de travail temporaire de 38,5 % par rapport à l'année précédente. La hausse de l'intérim profite à l'ensemble des secteurs. Un quart des intérimaires travaillent dans le bâtiment. En 2014, 88 700 contrats de mission ont été signés. La durée moyenne des missions s'établit à 1,2 semaine. Les ouvriers représentent 75 % du volume du travail temporaire. Enfin, les moins de 40 ans sont les principaux bénéficiaires du marché de l'intérim en 2014.

Dans un environnement macro-économique national incertain, le contexte économique réunionnais s'est amélioré en 2014, et l'emploi intérimaire s'est développé.

Une forte augmentation des équivalents-emplois à temps plein

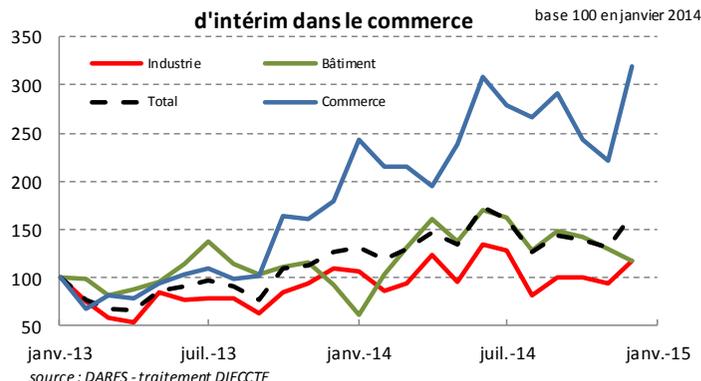
En 2014, selon les relevés mensuels de mission adressés par les établissements de travail temporaire 1 975 équivalent-emplois à temps plein (EETP) ont été enregistrés à La Réunion, soit 350 EETP de plus qu'en 2013.

L'augmentation du volume de travail temporaire est plus forte dans l'île (38,5 %) qu'en métropole (+ 1,8 %) tandis qu'il diminue sensiblement aux Antilles (- 12,8 %). La vigueur de la croissance des ménages et les premières retombées des travaux liés à la NRL renforcent l'activité de l'intérim.

Forte hausse dans le commerce

L'emploi intérimaire augmente dans tous les grands secteurs d'activité. Le commerce enregistre une forte intensification d'EETP (+ 89,3 %) devant l'industrie (+ 32,2 %) et les transports (+ 24,6 %).

Une forte intensification des contrats d'intérim dans le commerce



Les secteurs de l'industrie et du bâtiment constituent chacun un quart du volume total de travail temporaire.

Légère augmentation des missions d'intérim

En 2014, 88 700 missions d'intérim ont été conclues, soit une augmentation de 54,0 % par rapport à l'année précédente, un rythme très supérieur à celui de la métropole (+ 3,4 %). Tous les secteurs profitent de cette augmentation. L'industrie demeure le premier secteur en termes de nombre de missions devant le commerce.

Portée une campagne cannière en amélioration et la forte hausse des exportations fruitières, le nombre de missions est en forte hausse dans l'agriculture.

Activité intérimaire

	Missions				EETP			
	2013	2014	Évolution en %	Répartition en %	2013	2014	Évolution en %	Répartition en %
Ensemble	57 597	88 701	54,0	100,0	1 426	1 975	38,5	100,0
Agriculture	87	319	266,7	0,4	5	17	240,0	0,9
Industrie	24 936	32 787	31,5	37,0	401	530	32,2	26,8
Bâtiment	8 163	10 378	27,1	11,7	474	522	10,1	26,4
Commerce	8 861	20 071	126,5	22,6	187	354	89,3	17,9
Transport	6 750	8 478	25,6	9,6	110	137	24,5	6,9
Services	8 054	12 352	53,4	13,9	222	270	21,6	13,7
Autres*	746	4 316	478,6	4,9	27	145	437,0	7,3

source : DARES, exploitation des relevés mensuels des agences d'intérim
* de nombreux bordereaux ne permettent pas de déterminer le secteur d'activité

Des contrats majoritairement pour les ouvriers

Dans toutes les catégories socioprofessionnelles, le volume de travail temporaire a augmenté en 2014. Les ouvriers qualifiés (40,9 %) et les ouvriers non qualifiés (32,3 %) constituent près des trois quarts du volume de travail temporaire, et les employés en représentent 21,2 %.

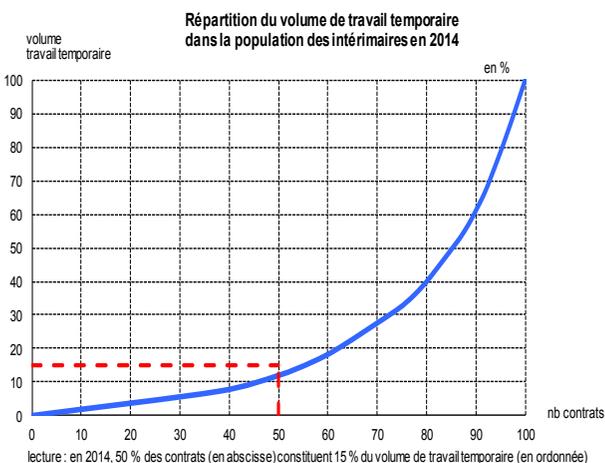
L'intérim progresse de façon régulière chez les cadres et les professions intermédiaires mais sur de plus faibles volumes. Les cadres et les professions intermédiaires représentent aujourd'hui près de 6 % du volume de travail temporaire.

La durée des contrats diminue légèrement à 1,2 semaine

La durée moyenne des missions achevées en cours de mois s'établit à 1,2 semaine en 2014, une durée légèrement inférieure à celle de l'année précédente (1,3 semaine). La durée moyenne varie sensiblement selon les secteurs d'activité considérés. C'est dans les secteurs du BTP et de l'agriculture que les moyennes des missions sont les plus longues avec près de trois semaines. La durée moyenne des contrats signés dans les autres secteurs est le plus souvent proche d'une semaine.

60 % des contrats ont une durée inférieure à la semaine. Seuls, 10 % des contrats ont une durée égale ou supérieure à quatre semaines.

La moitié des contrats constituent 15% du volume des EETP.



source : DARES, traitement DIECCTE exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim

80 % des contrats représentent la moitié du volume de travail temporaire.

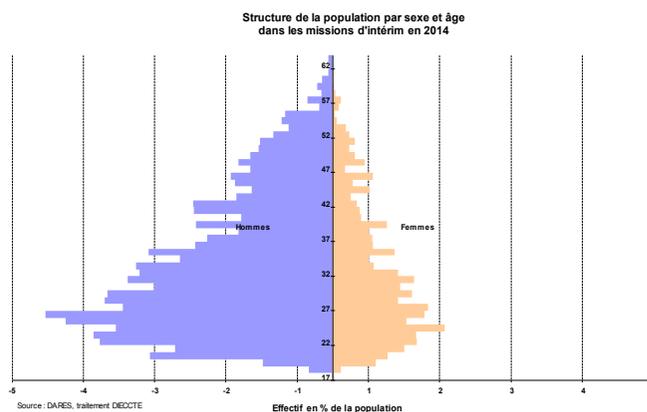
Forte augmentation pour les intérimaires de 20-39 ans

Le volume de travail des intérimaires augmente dans la plupart des tranches d'âge, seuls les moins de 20 ans n'ont pas tiré bénéfice de l'essor de la demande intérimaire. Le nombre de missions augmente de 75,1 % chez les 20-39 ans, il progresse davantage pour les 50 ans et plus mais sur de plus faibles volumes. En 2014, les jeunes âgés de 20 à 29 ans représentent 39,5 % du volume de travail temporaire, soit 780 EETP.

	Mission	EETP	Évolution missions sur un an %	Répartition (EETP)
Moins de 20 ans	1 898	27	-72,1	1,4
20 - 29 ans	38 003	780	75,1	39,5
30 - 39 ans	26 437	588	75,1	29,7
30 - 49 ans	15 746	408	51,5	20,7
50 ans et plus	6 617	172	83,8	8,7

source : DARES, exploitation des relevés mensuels des agences d'intérim

Les emplois intérimaires sont davantage proposés aux hommes (84,2 %). Néanmoins on observe ces trois dernières années, une proportion plus importante du volume d'emplois pour les femmes.



Faible taux de recours à l'intérim

Le taux de recours à l'intérim (rapport du nombre d'intérimaires à l'effectif d'emploi salarié du secteur privé — source ACOSS) reste faible (2,5 %) contre 3,3 % à l'échelon national.